Le Maire de SAINT-CYR-EN-VAL

A

Mesdames, Messieurs les élus
Adjoints au maire
Conseillers municipaux délégués
Conseillers municipaux

À Saint-Cyr-en-Val, affichée le 29 MARS 2023

Dossier suivi par le Secrétariat Général
sg@mairie-saintcyrenval.fr
Tél : 02.38.76.66.29

Objet : Convocation et ordre du jour de la séance du conseil municipal – 03 avril 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L.2121-11 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra à la salle du conseil municipal en mairie annexe, **le lundi 03 avril 2023 à 18h15**.

En application de l'article L2121-18 du code général des collectivités territoriales, les séances du conseil municipal sont publiques. Le public est donc autorisé à y assister.

ORDRE DU JOUR

Conformément à l'article L2121-10 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

1- Désignation du secrétaire de séance ;
2- Approbation du procès-verbal des séances du conseil municipal des 23 janvier 2023 et 13 mars 2023 ;
3- Compte-rendu des décisions prises par le Maire (articles L2122-22 et 23 du code général des collectivités territoriales) ;

FINANCES

4- Fixation des taux d'imposition directe locale pour 2023

URBANISME

5- Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2024

ADMINISTRATION GENERALE

6- Approbation et autorisation de signature de la convention avec l'Open d'Orléans
7- Approbation et autorisation de signature de la convention avec l'association « Les potagers de la Jonchère »
8- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

ENFANCE JEUNESSE

9- Approbation et autorisation de signature de la convention avec le BRGM

QUESTIONS ORALES

En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre élu. Celle-ci devra être transmise au secrétariat général avant le début de la séance. Vous trouverez le formulaire de la procuration sur I-deliBRE.
Cette convocation comportant l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations sont transmis par voie dématérialisée via i-delibRE. La salle du conseil municipal est équipée de connexion Wi-Fi pour vous permettre de consulter aisément les supports des sujets abordés en séance.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Vincent MICHAUT

MAIRIE DE SAINT-CYR-EN-VAL 45